



# eCm

école des cadres missionnés  
Enseignement catholique

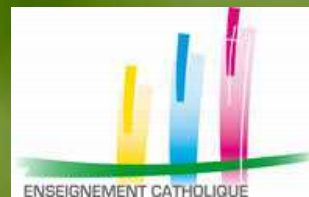
## Formations 2024 - 2025



**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'actions suivantes :  
**actions de formation**  
**VAE**





# Sommaire

|                                                                                                                                                |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <u>Editorial</u>                                                                                                                               | <u>Page 3</u>  |
| <u>Présentation générale de l'Ecole des Cadres Missionnés - ECM</u>                                                                            |                |
| <u>Page 4</u>                                                                                                                                  |                |
| <u>Extrait du Projet éducatif de l'ECM</u>                                                                                                     |                |
| <u>Page 5</u>                                                                                                                                  |                |
| <u>Principes de formation</u>                                                                                                                  | <u>Page 6</u>  |
| <u>Parcours de réflexion à la prise de responsabilité (ou Bilan d'orientation professionnelle dans l'EC)</u>                                   |                |
| <u>Page 7</u>                                                                                                                                  |                |
| <u>Formation initiale des Chefs d'établissement</u>                                                                                            |                |
| <u>Page 9</u>                                                                                                                                  |                |
| <u>Parcours de Détermination</u>                                                                                                               |                |
| <u>Page 11</u>                                                                                                                                 |                |
| <u>Formation préparant au parcours certifiant « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation :</u>                      |                |
| <u>Page 17</u>                                                                                                                                 |                |
| <u>Parcours préalable à la prise de fonction</u>                                                                                               | <u>Page 26</u> |
| <u>Parcours Post-nomination</u>                                                                                                                | <u>Page 31</u> |
| <u>Parcours des CE nommés sans formation préalable</u>                                                                                         | <u>Page 36</u> |
| <u>Formation des responsables intermédiaires</u>                                                                                               | <u>Page 42</u> |
| <u>Formation préparant au parcours certifiant « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation :</u> |                |
|                                                                                                                                                | <u>Page 43</u> |
| <u>Parcours des Cadres de direction</u>                                                                                                        | <u>Page 52</u> |
| <u>Parcours des Adjoints en Pastorale Scolaire</u>                                                                                             | <u>Page 56</u> |
| <u>Parcours des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)</u>                                              |                |
| <u>Page 60</u>                                                                                                                                 |                |
| <u>Parcours initial des Chargés de Mission</u>                                                                                                 | <u>Page 65</u> |
| <u>La VAE pour les formations certifiantes</u>                                                                                                 | <u>Page 71</u> |
| <u>Formation des Responsables Education inclusive</u>                                                                                          | <u>Page 73</u> |
| <u>Formation continue des Responsables SEGPA</u>                                                                                               |                |
| <u>Page 76</u>                                                                                                                                 |                |
| <u>Formation à l'accompagnement en situation professionnelle</u>                                                                               | <u>Page 78</u> |
| <u>Formation des directeurs diocésains</u>                                                                                                     | <u>Page 80</u> |
| <u>Informations générales</u>                                                                                                                  | <u>Page 82</u> |
| <u>Contacts</u>                                                                                                                                |                |
| <u>Page 85</u>                                                                                                                                 |                |



# Editorial

**Prendre des responsabilités dans l'Enseignement catholique** relève d'un engagement personnel et professionnel qui demande tout à la fois de :

- Participer à la réalisation de la mission éducative commune.
- Promouvoir une éthique de l'action pédagogique collective.
- Affronter collectivement la complexité en faisant travailler ensemble des personnes différentes pour créer la communauté éducative.
- Passer de l'exercice de la pédagogie au pilotage éducatif et pédagogique.

Afin de s'y préparer, et dans le cadre du projet et des orientations de l'Enseignement catholique, l'ECM a le souci, pour chacun des publics de responsables accueillis :

- **De prendre en compte et de développer en cohérence 4 dimensions essentielles** pour la pratique professionnelle des cadres de l'Enseignement catholique : dimensions ecclésiale, institutionnelle, personnelle et professionnelle.
- **De mettre les compétences professionnelles au service du projet institutionnel.**
- **D'accompagner la prise de fonction** : permettre aux responsables d'adapter et réguler leur mode de pilotage, de développer leur capacité réflexive, de construire une vision stratégique et prospective.
- **De valoriser les compétences acquises et favoriser le développement professionnel.**

Les choix et orientations de l'ECM concernant les propositions de formation et les démarches mises en œuvre prennent leur source dans la conception de la personne et de la responsabilité inscrite dans le projet de l'Enseignement catholique et tout particulièrement soulignée par ces trois articles du statut de l'Enseignement catholique :

*Article 75 : « Rejoindre l'Enseignement catholique demande à chacun d'inscrire ses compétences et sa liberté personnelle dans des visées éducatives partagées. Cela crée un droit et un devoir à l'accompagnement et à la formation, adaptés à la responsabilité confiée. Plus largement, les responsables de l'Enseignement catholique s'attachent à une gestion des ressources humaines éclairée et nourrie par la conception chrétienne de l'homme et de son développement. »*

*Article 76 : « L'accompagnement des personnes comporte en même temps un aspect professionnel et un aspect institutionnel qui doivent être pris en compte et articulés. »*

*Article 79 : « Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. » Il importe donc de reconnaître le cheminement de chacun, de favoriser son développement personnel et de rechercher avec lui les voies adaptées d'une promotion professionnelle. »*

**L'équipe de l'ECM est heureuse de vous présenter le catalogue des formations et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les compléments d'information dont vous auriez besoin.**





# Présentation générale

L'Ecole des Cadres Missionnés (ECM) est au service de la politique de formation des cadres de l'Enseignement catholique.

Sous tutelle du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, l'ECM a en charge la formation initiale des cadres du réseau de l'Enseignement catholique et accueille également les responsables des autres réseaux de l'enseignement privé sous contrat qui le souhaitent.

L'Enseignement catholique est constitué d'un réseau de 7343 communautés éducatives sous tutelle diocésaine ou congréganiste.

L'ECM propose ses formations aux responsables des directions diocésaines et des établissements scolaires.

L'ECM prépare à deux certifications professionnelles inscrites au RNCP :

- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP code : 34698 - code NSF 333p – par décision de France Compétences du 29 juin 2020.
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7, enregistrée au RNCP-code 35554 – code NSF 333P par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Les formations, pilotées par l'équipe de l'ECM, s'appuient sur l'expertise des Instituts Missionnés, des Instituts Catholiques, de partenaires extérieurs et de cadres expérimentés qui œuvrent au sein de l'Enseignement catholique.

Gage de la qualité du travail entrepris , l'ECM a reçu la certification Qualiopi en 2020 pour les actions de formation et la validation des acquis de l'expérience.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :

**actions de formation**  
**VAE**



# Extrait du projet éducatif de l'ECM

*« Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. »  
Article 79 du statut de l'Enseignement catholique*

Les responsables de l'Enseignement catholique mettent en œuvre la mission éducative de l'Eglise. Une telle responsabilité engage l'ECM à **proposer des parcours de formation** qui préparent à une action professionnelle ancrée dans l'Evangile.



## Une référence :

- La personne du Christ



## Deux entrées :

- L'anthropologie chrétienne
- La pensée sociale de l'Eglise



## Un cadre :

- Le statut de l'Enseignement catholique

## 3 convictions essentielles :

*La formation professionnelle est le lieu de la rencontre entre une personne, un projet professionnel, une institution et un groupe. Elle repose sur 3 convictions essentielles :*

- La formation inscrit la personne dans un cheminement professionnel et personnel dont elle est l'actrice : la connaissance de soi en responsabilité est une vigilance essentielle et permanente.
- Elle prépare à une action ancrée et référée à l'Evangile et au projet de l'Enseignement catholique dans les différents domaines de responsabilité des cadres de l'Enseignement catholique.
- Elle fait de la dimension pédagogique et éducative le cœur du pilotage.



# 12 Principes de formation

## Les parcours de formation :

1. Sont éclairés par la théologie et la pensée sociale de l'Eglise, les apports de la recherche en sciences humaines et sociales ;
2. S'appuient sur une approche systémique pour prendre en compte la complexité de la pratique professionnelle d'un cadre dirigeant ;
3. Favorisent la construction d'un pilotage éthique et porteur de sens ;
4. Provoquent et accompagnent les changements de posture et le développement de compétences ;
5. Préparent à la conduite du changement ;
6. Engagent à habiter les espaces de liberté ;
7. Développent la pratique réflexive ;
8. S'inscrivent dans le temps ;
9. Font faire l'expérience de la communauté, de la primauté de la personne et de la relation ;
10. Privilégient la mise en activité individuelle et collective ;
11. Prévoient des contenus et activités diversifiés tenant compte des besoins et compétences des stagiaires ;
12. Prennent appui sur les pratiques professionnelles vécues.





Parcours de réflexion  
à la prise de responsabilité  
dans l'Enseignement catholique

ou

Bilan d'orientation professionnelle  
Dans l'Enseignement catholique





# Présentation générale

Un parcours de réflexion à la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique ou un bilan d'orientation professionnelle (BOPEC) peut être mis en place à l'initiative d'un territoire (Tutelles et Formiris territorial)

## Visées des parcours

- Permettre aux enseignants (1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré et aux personnels des établissements scolaires) d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique, quel que soit le champ envisagé : animation, formation, direction.
- Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'Enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle.

## Objectifs

- Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et le collectif
- Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement catholique, conseillée et accompagnée de façon individualisée et collective
- Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement catholique
- Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de questionner ses motivations et de construire son propre projet
- Permettre la compréhension des articulations entre projets personnels, projets collectifs et projet de l'Enseignement catholique
- Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel avec plan d'action incluant ou pas de la formation

## Organisation du parcours

Les parcours sont organisés en partenariat avec les associations territoriales de Formiris afin de garantir une bonne adaptation aux contextes territorial et diocésain.

- Un cursus de six ou sept jours, composé de trois sessions de 2 à 3 jours, étalées sur une durée de six mois – un an pour permettre la maturation du projet
- Des temps d'intersession investis pour poser les éléments de sa réflexion, lire, rencontrer des acteurs en responsabilité

## Public et Pré-requis

- Exercer dans un établissement de l'Enseignement catholique en tant qu'enseignant ou personnel de vie scolaire
- **S'inscrire auprès de l'association territoriale de Formiris de sa région.**

L'ECM, comme tout autre institut de formation, peut être sollicité pour organiser, en lien avec les territoires (tutelles et Formiris) ces parcours.





# Formation initiale des Chefs d'établissement





# Formation initiale des Chefs d'établissement

## Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

### • Détermination

*Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.*

### • Formation préalable

*Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :*

- *En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *En acquérant des connaissances*
- *En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

### • Formation post-nomination

*Un parcours de 23 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.*

### • Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

*Un parcours de 41 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.*

## Depuis 2014

*La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020. La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.*



# Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le  
1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés

1<sup>ère</sup> phase  
du dispositif de formation initiale

**Public :** enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

**Prérequis pour suivre cette 1<sup>ère</sup> phase du dispositif**

- ↳ Etre inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement scolaire





# Parcours de détermination

## Présentation du Parcours

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge.
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
  - Une session inaugurale (2 jours)
  - Une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
  - Un stage d'observation (5 jours)
  - Une session de relecture (3 jours)

*La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.*

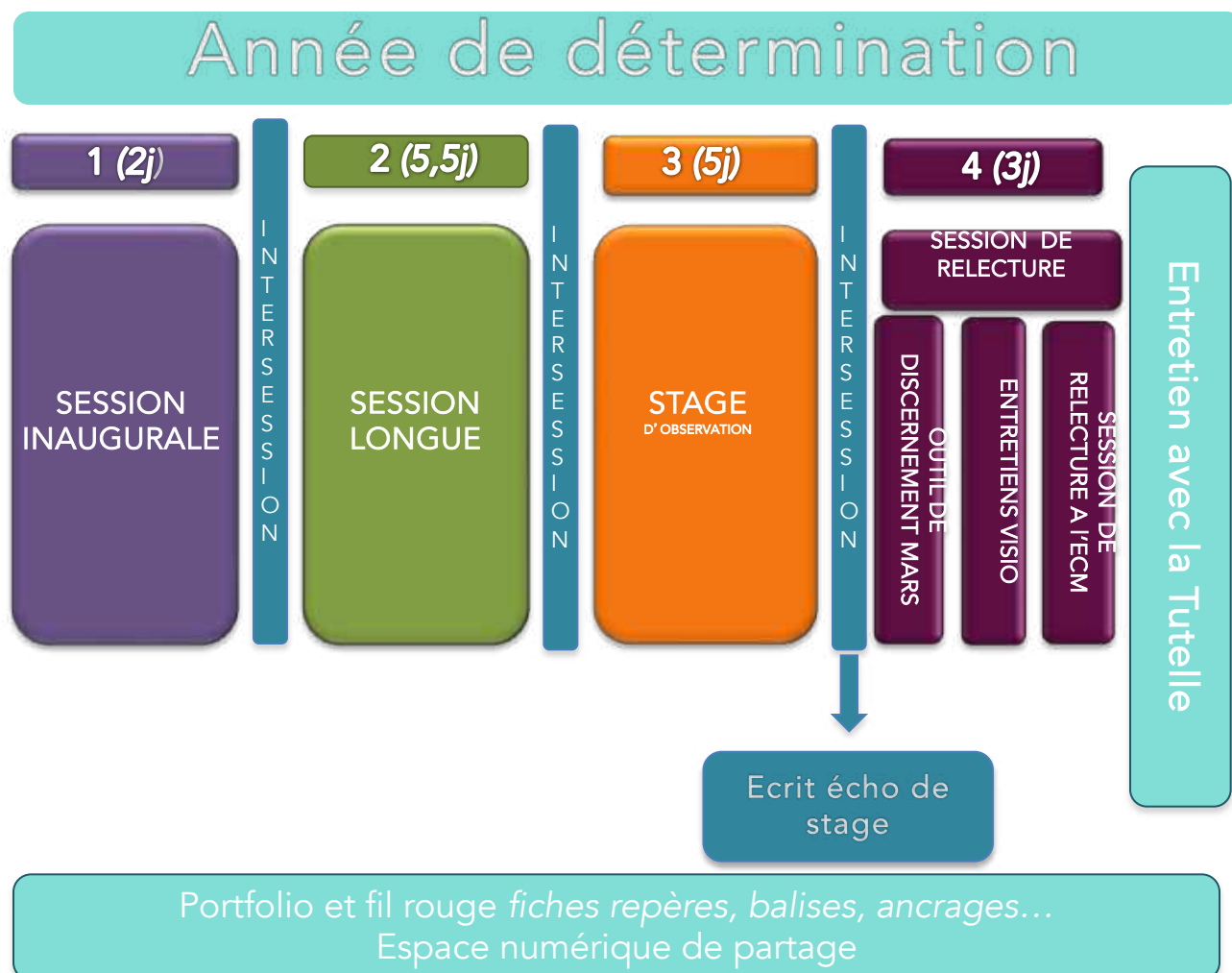
*Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ».*

*Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.*

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
  - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
  - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
  - L'interruption de la formation.



# Année de détermination





# Organisation du parcours

## Objectifs et contenus

**Session inaugurale :** Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

**Session longue :** Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

**Session de relecture :** Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission,
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,
- Rencontres, témoignages
- Table ronde, débats
- Travail autour d'études de cas
- Entretiens individuels





# Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

## Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session longue et la session de relecture.

Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

Coût pédagogique 0€  
Pas de prise en charge des frais annexes.

## Recommandations

En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...),  
Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

## Ecrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.



# Informations pratiques

| Sessions                                    | Dates et lieux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                           |                          |                         |                         |                          |                         |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Session Inaugurale                          | Mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2024<br>ECM - Montrouge                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                           |                          |                         |                         |                          |                         |
| Sessions Longues                            | ANGERS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | BORDEAUX                  | LILLE                    | LYON                    | NANCY                   | PARIS                    | VANNES                  |
|                                             | Du 6 au 11 janvier 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Du 18 au 23 novembre 2024 | Du 14 au 19 octobre 2024 | Du 2 au 7 décembre 2024 | Du 6 au 11 janvier 2025 | Du 9 au 14 décembre 2024 | Du 2 au 7 décembre 2024 |
| Stage d'observation                         | Dates : entre la session longue et la session de relecture<br>Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                           |                          |                         |                         |                          |                         |
| Session Relecture, en distanciel et à l'ECM | <p>GROUPES BORDEAUX LILLE VANNES : 12 mars 2025 - 14h-16h30 en distanciel<br/>           GROUPES ANGERS LYON NANCY PARIS : 19 mars 2025 - 14h-16h30 en distanciel</p> <p>GROUPES BOUVINES VANNES : 12 mai 2025 distanciel - 14 et 15 mai 2025 à l'ECM<br/>           GROUPES BORDEAUX LYON : 20 mai 2025 distanciel - 22 et 23 mai 2025 à l'ECM<br/>           GROUPES ANGERS NANCY PARIS : 21 mai 2025 distanciel - 26 et 27 mai 2025 à l'ECM</p> |                           |                          |                         |                         |                          |                         |

Durée totale du parcours de formation : 10,5 jours (73,5 heures) / Coût total de la formation : forfait 735 €

Prise en charge possible selon les situations :

Formiris pour les enseignants / Akto ou Fonds propres pour les non enseignants

Inscriptions par les tutelles entre février et avril

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers retenus

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



# Préparation au Titre de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation





# Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

(Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, [code NSF 333p – code 34698](#) – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020)

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;
- Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

## Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.



## La certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » Information et modalités de son obtention

*La certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »*

*est organisée en 5 Blocs de compétences dont la présentation figure dans les pages qui suivent.*

***L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.***

*Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence n° 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.*

*Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.*

***Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.***

*Cette possibilité permet au candidat :*

- d'étaler la formation sur la durée*
- de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin*
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences*

*Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.*

***Par la voie de la VAE :*** *La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des différents blocs de compétences en situation professionnelle autonome, éthique et responsable.*



# Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation : présentation des Blocs de compétences

*Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.*

| Intitulé                                                                                          | Compétences génériques attestées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Modalités d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bloc 1</b><br><b>Piloter</b><br>l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens        | Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement<br>Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation<br>Exercer la gouvernance générale de l'organisation<br>➤ Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités                                    | Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce. L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives. Un écrit, de 50 à 60 pages*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus.<br><br>Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité. |
| <b>Bloc 2</b><br>Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation | ➤ Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.<br>➤ Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.<br>➤ Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières. | Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre.<br><br>Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Bloc 3</b><br>Piloter les ressources humaines                                                  | Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation<br>Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels<br>Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation                                                                                                                                                                                        | Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines.<br><br>La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.                                                                                                                                                                                                                                                          |





# Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

| Intitulé                                                                                                                                        | Compétences génériques attestées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Modalités d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bloc 4</b><br>Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.</li><li>➤ Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.</li><li>➤ Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.</li></ul>                                                          | <p>Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat.</p> <p>La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.</p> |
| <b>Bloc 5</b><br>Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation                      | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis.</li><li>➤ Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.</li><li>➤ Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.</li><li>➤ Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.</li></ul> | <p>Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers.</p> <p>La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.</p>         |

*On se réfèrera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées.*



# « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

## Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, **cinq Blocs de Compétences (BC)** font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 34698 – par décision d'enregistrement publiée sur France

## Organisation du Parcours de formation initiale

*Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :*

- *Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
- *Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*
- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »
- Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
  - Des temps en présentiel
  - Un accompagnement professionnel
  - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage



# Résultats des certifications

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de pilotage.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la mission de dirigeant.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

|                 | 2018-2019            |             |                 | 2019-2020            |             |                 | 2020-2021            |             |                 | 2021-2022            |             |                 | 2022-2023            |             |                 |
|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|
|                 | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés |
| Titre Dirigeant | 89                   | 99          | 1               | 82                   | 97          | 3               | 97                   | 96          | 4               | 99                   | 94          | 1               | 124                  | 93          | <b>7</b>        |

## VAE

Pas de candidats à ce jour





## Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :  
selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route et une délégation, différentes

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier



## Passerelles entre la certification de Dirigeant et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

| Validations obtenues                                                                                                                                               | BLOCS DE COMPETENCE DU TITRE DE DIRIGEANT                                 |                                                                                        |                                         |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                    | Bloc 1<br>Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens | Bloc 2<br>Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation | Bloc 3<br>Gérer les ressources humaines | Bloc 4<br>Représenter l'organisation sur les plans institutionnels, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau | Bloc 5<br>Gérer les fonctions administratives, économiques, financières, matérielles et immobilières de l'organisation |
| <b>COORDINATEUR OPERATIONNEL DANS DES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION</b>                                                                    |                                                                           |                                                                                        |                                         |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |
| <b>Titre complet</b>                                                                                                                                               |                                                                           | X                                                                                      | X                                       |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |
| <b>Bloc 2</b><br>Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation<br><b>+ Bloc 3</b><br>Pilotage de projets éducatifs |                                                                           | X                                                                                      | X                                       |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |
| <b>FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES</b>                                                                                            |                                                                           |                                                                                        |                                         |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |
| <b>Titre complet</b>                                                                                                                                               |                                                                           | X                                                                                      |                                         | X                                                                                                                                         |                                                                                                                        |
| <b>Bloc 4</b><br>Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial                                                                  |                                                                           |                                                                                        |                                         | X                                                                                                                                         |                                                                                                                        |
| <b>Bloc 5</b><br>Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement     |                                                                           | X                                                                                      |                                         |                                                                                                                                           |                                                                                                                        |



# Formation préalable à la prise de fonction

2<sup>ème</sup> phase  
du dispositif de formation initiale

1<sup>ère</sup> année de la certification  
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires  
et/ou de formation »

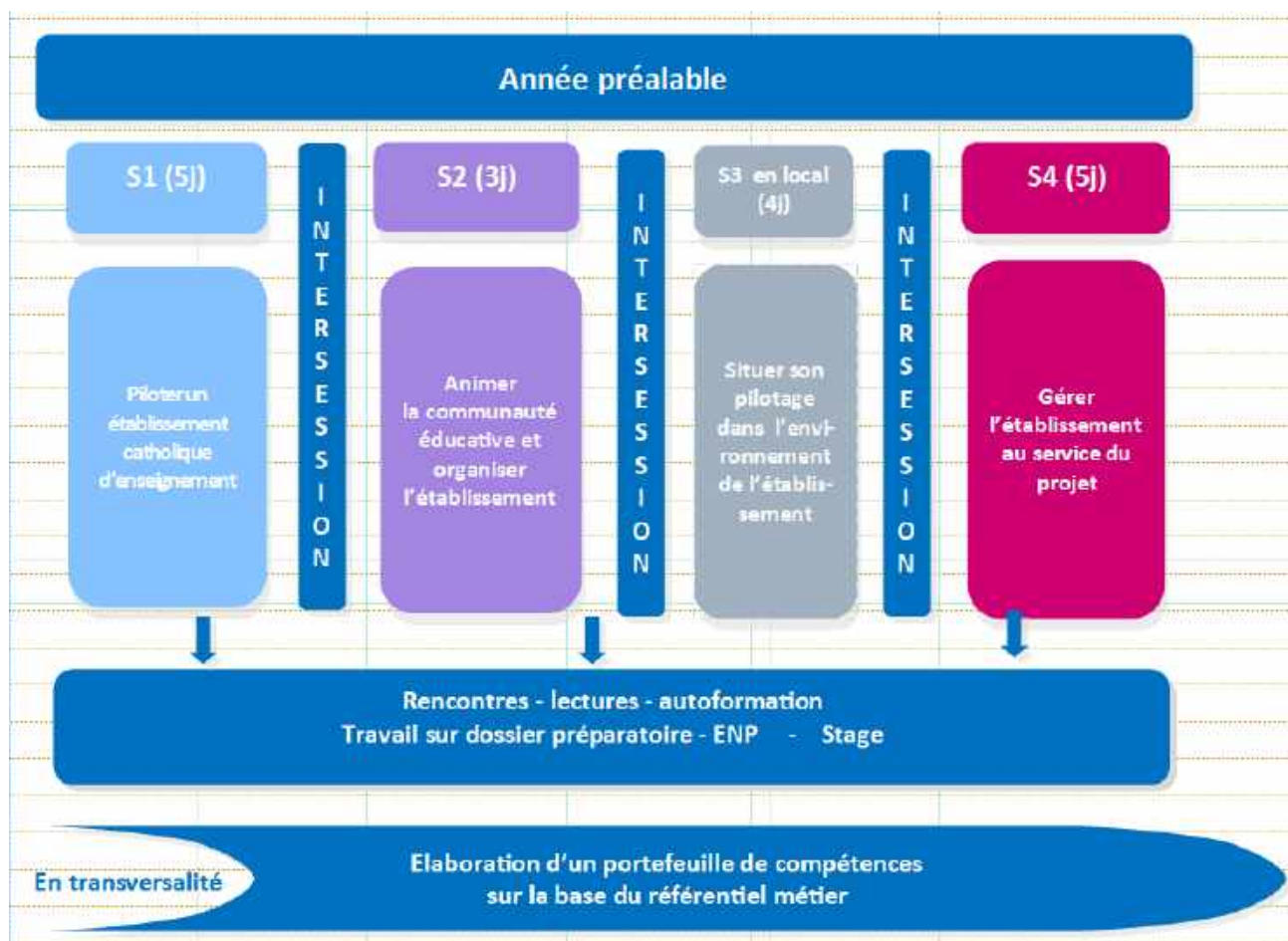
**Public :** Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

**Prérequis pour suivre cette 2<sup>ème</sup> phase du parcours :**

- ✎ À la suite du processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale
- ✎ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



# Parcours préalable



A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau





# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus

### **S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1,2, 3 et 5)**

#### **Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets**

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution - Bloc 1

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement - Bloc 5

Le CE au cœur de la relation Management - Animation – Accompagnement - Bloc 1 et 3

Prendre en compte la question religieuse - Bloc 1

Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage - Bloc 2

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2

### **S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2,3 et 5)**

#### **Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique**

Fonctionnement des équipes : situer son management - Bloc 3

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique - Bloc 2

Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - Bloc 5

### **S3 Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (Blocs 2 et 4)**

#### **Le CE garant d'un établissement situé en réseaux**

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2

Analyse systémique - Bloc 4

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4

Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4

### **S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1,3 et 5)**

#### **Le CE garant d'une gestion au service des projets**

Législation scolaire - Bloc 5

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale - Bloc 3

La conduite d'entretien - Bloc 3

La gestion au service du projet : analyse financière - Bloc 5

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



## Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- Auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- Auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- Auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

### Objectifs

- Objectif général : « découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction – être chercheur dans une année laboratoire »
- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

**Durée : 5 jours**

**Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.**

**Période : entre la Session 1 et juin.**

**Coût pédagogique 0€**

**Pas de prise en charge des frais annexes**



# Informations pratiques

## Session S1

Groupe 1 : du 23 au 27 septembre 2024  
Groupe 2 : du 07 au 11 octobre 2024

## Session S2

Groupe 1 : du 06 au 08 novembre 2024  
Groupe 2 : du 13 au 15 novembre 2024

## Session S3

Groupe A : du 13 au 16 janvier 2025  
Groupe B : du 20 au 23 janvier 2025  
Groupe C : du 27 au 30 janvier 2025

## Session S4

Groupe 1 : du 17 au 21 mars 2025  
Groupe 2 : du 31 mars au 04 avril 2025

Chaque session commence à 10h le lundi matin et se termine le dernier jour à

## Stage « Ouverture »

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la S1 et juin 2025

Durée totale du parcours de formation : 17 jours soit 119 heures \*

(\*Temps du stage « ouverture » et du passage en jury non inclus)

Prix indicatif: 4165 € et 500 € de frais d'évaluation

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscription en juin de chaque année par la tutelle suite à l'entretien de détermination.  
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers.

### Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ [a-rodriguez@enseignement-catholique.fr](mailto:a-rodriguez@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 62

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.**



# Formation Post-nomination

3<sup>ème</sup> phase  
du dispositif de formation initiale

2<sup>ème</sup> année de la certification  
« Dirigeant des organisations éducatives  
scolaires et/ou de formation »

**Public :** Chefs d'établissement

**Prérequis pour suivre ce parcours :**

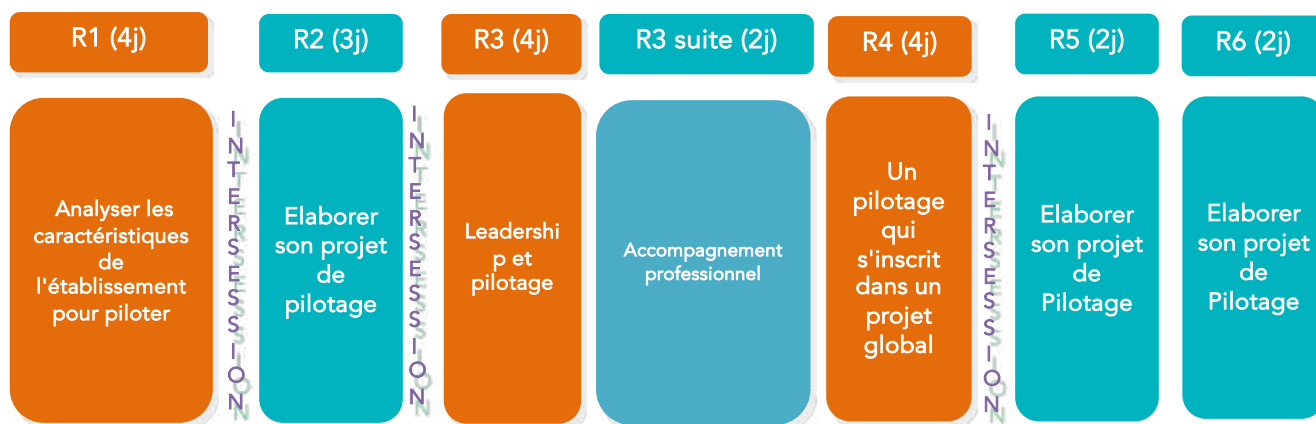
- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal





# Parcours Post-Nomination

R0 (2j début juillet) : Préparation de la rentrée



**Titre de "Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"**

**En première année, font l'objet d'une validation :**

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

**En deuxième année, font l'objet d'une validation :**

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus

### **R0 : Préparation de la rentrée**

#### **Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative**

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

### **R1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter**

#### **Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)**

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

### **R2 : Elaborer son projet de Pilotage**

#### **Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)**

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance ( Bloc 1)

### **R3 : Leadership et pilotage**

#### **Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)**

- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements(Bloc 5)
- Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif - le risque assurantiel (Bloc5)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Piloter une organisation complexe : faire vire la concertation(Bloc 3)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus

### **R4 : un pilotage qui s'inscrit dans un projet global**

**Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)**

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement ( Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours ( Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH ( Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)

### **R5 : Elaborer son projet de Pilotage**

**Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)**

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

### **R6 : Elaborer son projet de Pilotage**

**Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)**

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Consultations personnalisées
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Informations pratiques

Regroupement R0  
(2 jours)

Du 11 au 12 juillet  
2024

à l'ECM Montrouge

Regroupement R1  
(4 jours)

GrA - Du 23 au 26 septembre 2024, en région

GrB - Du 07 au 10 octobre 2024, en région

Regroupement R1 suite  
(1 jour)

Le 21 octobre 2024

En distanciel

Regroupement R2  
(3 jours)

Du 02 au 04

décembre 2024 à l'ECM

Regroupement R3  
(4 jours)

GrC - Du 13 au 16 janvier 2025, en région

GrD - Du 20 au 23 janvier 2025, en région

Regroupement R3 Suite  
(2 jours)

Du 05 au 06 février 2025

à l'ECM Montrouge

Regroupement R4  
(4 jours)

GrE - Du 10 au 13 mars 2025, en  
région

GrF - Du 17 au 20 mars 2025, en  
région

Regroupement R5  
(2 jours)

Du 09 au 10 avril 2025  
à l'ECM Montrouge

Regroupement R6  
(2 jours)

Du 12 au 13 mai 2025  
à l'ECM Montrouge

Regroupement R6 suite  
(1 jour)

Le 11 juin 2025

En distanciel

Jury BC1

Le 08 juillet 2025  
à l'ECM Montrouge

- La durée en jours : 24 jours de formation + 1,5 jours de jury
- Prix indicatif : 5 880 € + 750 € de frais d'évaluation
- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
  - Parcours personnalisés possibles selon positionnement
  - Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, dès le mois d'avril :

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ [a-rodriguez@enseignement-catholique.fr](mailto:a-rodriguez@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.





# Formation des Chefs d'Etablissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification  
« Dirigeant des organisations éducatives  
scolaires et/ou de formation »

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'Ecole des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

**Public : Chefs d'établissement**

## **Prérequis pour suivre ce parcours**

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



# Parcours des Nouveaux Chefs d'Etablissements

R0 (3j début juillet) : Préparation de la rentrée

## 1ère année de formation

R1 (2j)

Piloter un établissement catholique d'enseignement : accueil des nommés par le secrétaire général

R1 suite (3j)

Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

R2 (3j)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (1/2)

R3 (4j)

Piloter et conduire les projets

R4 (3j)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (2/2)

R5 (4j)

Piloter les Ressources Humaines

## 2ème année de formation

R6 (4j)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

R7 (3j)

Elaborer son projet de pilotage

R8 (4j)

Leadership et pilotage

R8 Suite (2j)

Leadership et pilotage

R9 (2j)

Leadership et pilotage

R10 (4j)

Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global

R11 (2j)

Elaborer son projet de pilotage

**Titre de "Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"**

**En première année, font l'objet d'une validation :**

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

**En deuxième année, font l'objet d'une validation :**

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus : Année 1

### **R0 : Préparation de la rentrée**

#### **Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative**

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc1)
- Animer la communauté éducative (Bloc3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc2)

### **R1 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage**

#### **Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)**

- Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc3)
- Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement ( Bloc5)
- Fonctionnement des équipes : situer son management (Bloc3)
- La gestion au service du projet : analyse financière – (Bloc 5 )

### **R2 : Piloter un établissement catholique d'enseignement : Accueil des nommés par le secrétaire général**

#### **Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1 )**

- Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance (Bloc1)
- Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain (Bloc1)

### **R3 : Piloter et conduire les projets**

#### **Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)**

- Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2
- Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique – (Bloc 2)
- Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, et structure juridique des établissements : législation scolaire (Bloc5)

### **R4 : Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement**

#### **Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)**

- Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4
- Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4
- Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2
- Analyse systémique - Bloc 4
- S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4
- Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4
- Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus : Année 2

### **R5 : Piloter les Ressources Humaines**

#### **Le CE garant de la qualité des relations (Bloc 1 et 3)**

- Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale (Bloc3)
- Conduite d'entretiens(Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

### **R6 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter**

#### **Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)**

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

### **R7 : Elaborer son projet de Pilotage**

#### **Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)**

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance ( Bloc 1)

### **R8 : Leadership et pilotage**

#### **Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)**

- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements(Bloc 5)
- Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif - le risque assurantiel (Bloc5)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Piloter une organisation complexe : faire vire la concertation (Bloc 3)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

### **R9 : Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global**

#### **Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)**

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement ( Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours ( Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH ( Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)





# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus : Année 2 (suite)

### R10: Elaborer son projet de Pilotage

#### Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

### R11 : Elaborer son projet de Pilotage

#### Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Informations pratiques

## 1ère année de formation

**Regroupement R0 (3j)**  
Du 10 au 12 juillet 2024  
ECM Montrouge

**Regroupement R1 (2j)**  
Du 30 sept. au 1<sup>er</sup> oct. 2023  
FIAP Jean Monnet, Paris

**Regroupement R1 suite (3j)**  
02 au 04 octobre 2024  
ECM Montrouge

**Regroupement R2 (3j)**  
Du 04 au 06 décembre 2024  
ECM Montrouge

**Regroupement R3 (4j)**  
Gr. A – Du 13 au 16 janvier 2025  
Gr. B – Du 20 au 23 janvier 2025  
Gr. C – Du 27 au 30 janvier 2025  
en région, selon groupe

**Regroupement R4 (3j)**  
Du 01 au 03 avril 2025  
ECM Montrouge

**Regroupement R5 (4j)**  
Du 20 au 23 mai 2025  
ECM Montrouge

## 2nde année de formation

**Regroupement R6 (4j)**  
4 jours entre  
septembre et  
novembre 2025  
En région

**Regroupement R6 suite (1j)**  
**Distanciel**

**Regroupement R7 (3j)**  
3 jours en décembre  
2025  
ECM Montrouge

**Regroupement R8 (4j)**  
4 jours entre janvier et  
février 2026  
En région

**Regroupement R8 suite (2j)**  
2 jours en février 2026  
ECM Montrouge

**Regroupement R9 (4j)**  
4 jours en mars 2026  
En région

**Regroupement R10 (2j)**  
2 jours en avril 2026  
ECM Montrouge

**Regroupement R11 (2j)**  
2 jours en mai 2026  
ECM Montrouge

**Regroupement R11 suite (1j)**  
Dates à déterminer en juin 2026  
**Distanciel**

**Jury BC1**  
Dates à déterminer en juillet 2026  
ECM Montrouge

- La durée en jours pour les deux années : 41 jours de formation + 2,5 jours de jury
- Prix indicatif pour les deux années : 10 045 € + 1250 € de frais d'évaluation
- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, à partir du mois d'avril :

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ [a-rodriquez@enseignement-catholique.fr](mailto:a-rodriquez@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



# Formation initiale des responsables intermédiaires en établissement scolaire et en direction diocésaine

## Public concerné :

- Cadres de direction dans l'enseignement général, technique et/ou professionnel
- Directeurs délégués aux Formations professionnelles et technologiques
- Responsables SEGPA
- Chargés de mission en direction diocésaine





# Formation initiale des Cadres intermédiaires

Un parcours certifiant accompagnant  
la prise de responsabilité

L'ECM met en place un parcours de formation initiale ouvert aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire : adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA, Directeurs délégués aux Formations Professionnelles et technologiques...

Cette formation prépare à la certification de niveau 7 « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Afin de tenir compte de la spécificité des responsabilités exercées, plusieurs parcours sont proposés :

- Un parcours pour les adjoints en établissement scolaire et les responsables SEGPA
- Un parcours pour les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques (DDFPT)
- Un parcours pour les chargés de mission en direction diocésaine





# Présentation de la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

(Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7  
[code NSF 333p – code 35554](#) – par décision de France Compétences du 19 avril 2021)

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de la mission du coordinateur opérationnel est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : il assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

Le coordinateur opérationnel exerce les activités principales suivantes, quel que soit son terrain privilégié d'exercice (pédagogique, éducatif, financier, technique, communication, animation de réseau) :

D'une part dans le cadre d'une mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant :

- Coordination du secteur d'activité et mise en œuvre d'un plan d'action
- Pilotage de projets

D'autre part dans le cadre d'une mission d'appui à la direction générale :

- Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- Participation à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

## Visées de la certification

La formation accompagne le processus de prise de responsabilité.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté, tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.



# Information sur la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et les modalités de son obtention

*La validation de la certification professionnelle de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » sera acquise par :*

- *La validation des 4 blocs de compétences*

**ET**

- **Par la voie de la formation :** la validation d'un écrit professionnel visant principalement à attester de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.
- **Par la voie de la VAE :** La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

*Les blocs de compétences 3 et 4 ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle de manière à ce que la mission d'appui puisse être analysée.*

**Il est également possible de préparer et de valider les Blocs de façon indépendante.**  
*Cette possibilité permet au candidat :*

- *d'étaler la formation sur la durée*
- *de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin*
- *de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences*

*Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.*

*La validation de l'épreuve finale transversale sera nécessaire à l'obtention de la certification.*

**Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.** 45



# « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » : présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 4 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

| Intitulé                                                                                                           | Compétences génériques attestées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Modalités d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bloc 1</b><br><b>Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation</b> | <p>Diagnostic du secteur d'activités et élaboration d'un plan d'actions au service de sa coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaborer un plan d'actions pour son secteur d'expertise à partir d'un diagnostic étayé</li> </ul> <p>Gestion des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mobiliser l'équipe</li> <li>➤ Accompagner les collaborateurs</li> </ul> <p>Gestion administrative et financière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer la gestion administrative et financière de son secteur d'activité</li> </ul> | <p>Diagnostic écrit de son secteur d'activité mettant en évidence :</p> <p>La place du secteur au sein de l'organisation</p> <p>Le diagnostic pédagogique et éducatif, GRH, administratif et financier</p> <p>La formulation de préconisations et leur traduction en plan d'action pour le secteur : nouvelles modalités de fonctionnement, formations, GPEC...</p> <p>L'écrit, de 15 à 20 pages* hors annexes, est évalué par un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.</p> |
| <b>Bloc 2</b><br><b>Pilotage de projets éducatifs</b>                                                              | <p>Définition et validation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir</li> </ul> <p>Pilotage de la mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en œuvre le projet</li> <li>➤ Constituer une équipe projet</li> </ul> <p>Evaluation et capitalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaluer le projet et dégager des perspectives</li> </ul>                                                                                                                         | <p>Conduite de projet</p> <p>Présentation d'un projet conduit dans le secteur d'activités : présentation de toutes les étapes de l'élaboration à l'évaluation.</p> <p>Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.</p> <p>Modalités de la présentation orale :</p> <p>La présentation dure de 20 à 30 mn</p> <p>Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.</p>                                                                          |



# « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

| Intitulé                                                                                                                                                        | Compétences génériques attestées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Modalités d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Bloc 3</b></p> <p><b>Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation</b></p> | <p>Conseil au dirigeant dans son domaine d'expertise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise</li> </ul> <p>Collaboration à l'entretien et au développement des partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contribuer au développement de partenariats pour l'organisation</li> </ul> <p>Représentation de l'organisation par délégation du dirigeant dans son environnement territorial et professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise</li> </ul>                                   | <p>Présentation d'une situation significative d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise</p> <p>Présentation orale d'une situation significative d'appui au dirigeant donnant à voir la conception du pilotage partagé de l'analyse distanciée des modes de collaboration.</p> <p>La situation témoignera d'un pilotage partagé concernant la gestion interne ou externe de l'organisation et rendra compte des objectifs poursuivis, du temps de travail commun avec le dirigeant, de l'articulation entre leurs deux fonctions, et des résultats obtenus.</p> <p>Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.</p> <p>La présentation dure de 15 à 20 mn<br/>Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.</p> |
| <p><b>Bloc 4</b></p> <p><b>Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation</b></p>                   | <p>Contribution aux stratégies de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens</li> </ul> <p>Animation et promotion du projet de l'organisation au sein de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation</li> </ul> <p>Participation au conseil de direction en vue de contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation</li> </ul> | <p>Présentation ordonnée d'une collecte de preuves professionnelles attestant de la contribution du coordinateur aux décisions et actions stratégiques</p> <p>Présentation orale et entretien permettant de montrer la diversité des situations dans lesquelles le coordinateur exerce sa mission d'appui au dirigeant.</p> <p>Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présentation dure de 15 à 20 mn</li> <li>• Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.</li> </ul>                                                                                                                                                                                       |

On se référera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées





# L'épreuve finale transversale

| Intitulé                                                                                                                                                                                                    | Compétences génériques attestées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Modalités d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b><u>EPREUVE FINALE TRANSVERSALE</u></b></p> <p>Epreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 Blocs du référentiel sont intégrées dans la pratique professionnelle</p> | <p>L'épreuve vise principalement à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre blocs, dans chacune des deux missions, expertise et appui au dirigeant.</p> <p>1. Mission d'expertise : contribution au développement du projet et des valeurs de l'organisation</p> <p>Agir avec discernement et loyauté au dirigeant en tant que coordinateur expert au service du bien commun</p> <p>2. Mission d'appui au dirigeant : transmission des valeurs de l'organisation afin d'inscrire son action en cohérence avec les finalités poursuivies</p> <p>Incarner et faire vivre les valeurs de l'organisation</p> <p>3. Le coordinateur professionnel et autonome : action éthique et responsable afin d'agir avec pertinence et de garder une posture professionnelle adaptée</p> <p>Développer une analyse de sa pratique de professionnel autonome et responsable</p> | <p>L'épreuve est constituée d'un écrit professionnel présenté dans le cadre d'un oral</p> <p>Ecrit de 50 à 60 pages*, hors annexes, permettant d'analyser avec réflexivité l'articulation des deux missions. Cet écrit témoignera de la manière dont le coordinateur exerce sa fonction et sa responsabilité au sein de l'organisation. Ainsi il prendra appui sur les deux missions (mission d'appui et mission d'expertise) et explicitera le sens, la pertinence et les perspectives de l'action professionnelle exercée.</p> <p>Présentation orale de l'écrit devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité. 15 à 20 minutes de présentation orale 30 à 40 minutes d'échange avec le jury.</p> <p>*Selon les normes fixées par les procédures d'évaluation et de certification</p> |



# Résultats des certifications

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de la responsabilité confiée.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la responsabilité exercée.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

|                           | 2018-2019            |             |                 | 2019-2020            |             |                 | 2020-2021            |             |                 | 2021-2022            |             |                 | 2022-2023            |             |                 |
|---------------------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|
|                           | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés | Nombre de stagiaires | % certifiés | % non certifiés |
| <b>Titre Coordinateur</b> | 69                   | 95          | 5               | 74                   | 94          | 6               | 60                   | 96          | 4               | 89                   | 96          | 4               | 76                   | 97          | 3               |

VAE - Pas de candidat à ce jour



## Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collègue employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier



# Passerelles entre la certification de Coordinateur opérationnel et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle de la certification de Coordinateur. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

| CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES<br>ouvrant à validations partielles<br>automatiques<br><br>↓                                                                                                                                                                                                 | CERTIFICATION PROFESSIONNELLE<br>COORDINATEUR OPÉRATIONNEL                                                          |                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                              | BLOC1<br><br>Coordination d'un<br>secteur d'expertise<br>de l'établissement<br>éducatif scolaire<br>ou de formation | BLOC2<br><br>Pilotage de projets<br>éducatifs | BLOC3<br>Conseil et assistance<br>au dirigeant en<br>gestion et<br>représentation<br>externe de<br>l'établissement<br>éducatif scolaire ou<br>de formation | BLOC 4<br>Contribution aux<br>décisions et<br>actions<br>stratégiques de<br>l'établissement<br>éducatif scolaire<br>ou de formation |
| <b>DIRIGEANT DES ORGANISATIONS EDUCATIVES SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION</b>                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                     |                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
| <b>Titre complet</b>                                                                                                                                                                                                                                                                         | X                                                                                                                   | X                                             | X                                                                                                                                                          | X                                                                                                                                   |
| <b>BC 2</b> : Piloter les activités et les projets<br>pédagogiques et éducatifs de<br>l'organisation                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                     | X                                             |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
| <b>BC 3</b> : Piloter les ressources humaines                                                                                                                                                                                                                                                | X                                                                                                                   |                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
| <b>BC 4</b> : Représenter l'organisation sur les<br>plans institutionnel, professionnel et<br>territorial et contribuer au<br>développement du réseau<br><b>ET BC 5</b> : Piloter les fonctions<br>administrative, économique, financière,<br>matérielle et immobilière de<br>l'organisation |                                                                                                                     |                                               | X                                                                                                                                                          | X                                                                                                                                   |
| <b>FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES</b>                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                     |                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
| <b>Titre complet</b>                                                                                                                                                                                                                                                                         | X                                                                                                                   | X                                             | X                                                                                                                                                          |                                                                                                                                     |
| <b>BC 5</b> : Conseil et accompagnement<br>d'équipes et d'organisations dans la<br>conception de projets, de plans de<br>formation et dans la conduite du<br>changement                                                                                                                      | X                                                                                                                   | X                                             |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                     |
| <b>BC 4</b> : Inscription des actions de<br>formation dans un cadre institutionnel et<br>partenarial<br><b>ET BC 5</b> : Conseil et accompagnement<br>d'équipes et d'organisations dans la<br>conception de projets, de plans de<br>formation et dans la conduite du<br>changement           | X                                                                                                                   | X                                             | X                                                                                                                                                          |                                                                                                                                     |





# Formation des cadres de direction

Préparation à la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

**Public :** Responsables intermédiaires en établissement scolaire, adjoints de direction, responsables SEGPA

**Prérequis pour suivre ce parcours :**

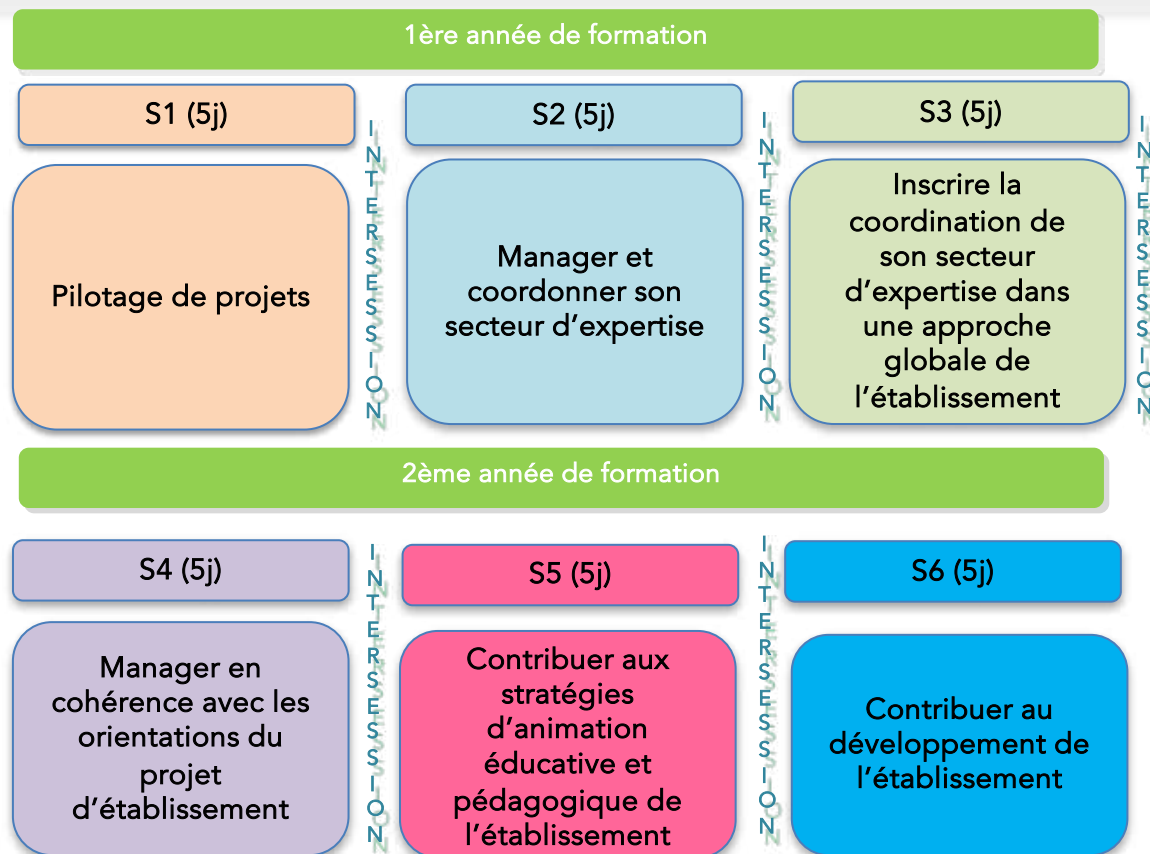
↳ Accord du chef d'établissement

↳ Etre en situation d'appui au dirigeant pour valider les Blocs 3 et 4 de la certification

↳ Diplôme de niveau 6



# Parcours des cadres de direction



**Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation**

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et / ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus : année 1

## MISSION D'EXPERTISE

### S1 : Pilotage de projets (Blocs 2 et 4)

- Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Bloc 4 et 1) Constituer une équipe projet (Bloc 2)
- Manager les équipes (Bloc 1)
- Élaborer un diagnostic (BC2)
- Concevoir et mettre en œuvre un projet (Bloc 1 et 2)
- Constituer une équipe projet (Bloc 2)

### S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

- Mettre en œuvre et évaluer un projet (Bloc 2)
- Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement (Bloc 1)
- Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan d'action au service de la coordination du secteur (Bloc 1)
- Conduire des entretiens (Bloc 1)

### S3 : Inscrire la coordination d'un secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement (Bloc 1)

- Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact (Bloc 1)
- Développer la bienveillance éducative (Bloc 1)
- Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière (Bloc 1)
- Repérer les bases de la législation scolaire (Bloc 1)
- Gérer des situations de conflits (Bloc 1)
- Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes (Bloc 1)

## Objectifs, contenus : année 2

## MISSION D'APPUI

### S4 : Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement (Blocs 3 et 4)

- Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Bloc 3 et 4)
- Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé (Bloc 3 et 4)
- Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées (Bloc 3)
- Développer des stratégies d'information et la communication externe (Bloc 4)

### S5 : Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement (Blocs 3 et 4)

- Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son domaine (Bloc 3)
- Développer et faire vivre des partenariats (Bloc 3)
- Favoriser des démarches exploratoires et créatives (Bloc 4)
- S'inscrire dans un processus d'amélioration continue (Bloc 4)

### S6 : Contribuer au développement de l'établissement (Blocs 3 et 4)

- Analyser les pratiques professionnelles dans un contexte d'organisation apprenante (Bloc 4)
- Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant (EFT)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Informations pratiques

## 1<sup>ère</sup> année de formation

**Session S1**  
5 jours  
23 au 27 septembre 2024

**Session S2**  
5 jours  
6 au 10 janvier 2025

**Session S3**  
5 jours  
7 au 11 avril 2025

## 2<sup>ème</sup> année de formation

**Session S4**  
5 jours  
Novembre 2025

**Session S5**  
5 jours  
Janvier 2026

**Session S6**  
5 jours  
Mai 2026

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures  
Coût indicatif total de la formation : 7 370 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions avril/mai de chaque année scolaire, à la suite de l'entretien avec le chef d'établissement

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers (téléchargeables sur le site internet de l'ECM)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.





# Formation des adjoints en pastorale scolaire

Préparation à la certification de « Coordinateur  
opérationnel dans des établissements éducatifs  
scolaires et/ou de formation »

**Public :** adjoints en pastorale scolaire en établissement

**Prérequis pour suivre ce parcours :**

↳ Accord du chef d'établissement et avis favorable de la tutelle

↳ Etre en situation d'appui au dirigeant

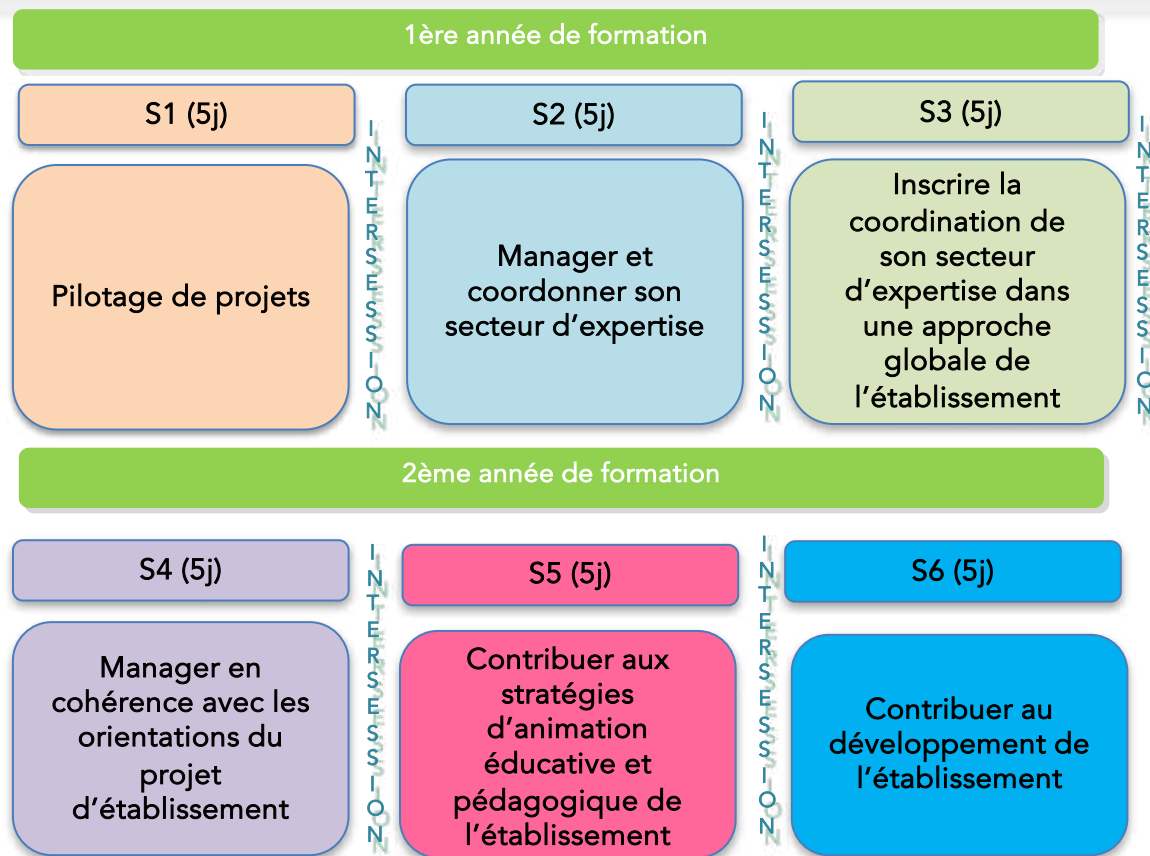
↳ Diplôme de niveau 6 (ou accès dérogatoire)

↳ Posséder une formation en pastorale de type DU

↳ Avoir déjà exercé en tant qu'animateur en pastorale en milieu scolaire  
ou de formation



# Parcours des cadres de direction



Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et / ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus : année 1

## MISSION D'EXPERTISE

### S1 : Pilotage de projets (Blocs 2 et 4)

- Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Bloc 4 et 1) Constituer une équipe projet (Bloc 2)
- Manager les équipes (Bloc 1)
- Élaborer un diagnostic (BC2)
- Concevoir et mettre en œuvre un projet (Bloc 1 et 2)
- Constituer une équipe projet (Bloc 2)

### S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

- Mettre en œuvre et évaluer un projet (Bloc 2)
- Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement (Bloc 1)
- Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan d'action au service de la coordination du secteur (Bloc 1)
- Conduire des entretiens (Bloc 1)

### S3 : Inscrire la coordination d'un secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement (Bloc 1)

- Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact (Bloc 1)
- Développer la bienveillance éducative (Bloc 1)
- Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière (Bloc 1)
- Repérer les bases de la législation scolaire (Bloc 1)
- Gérer des situations de conflits (Bloc 1)
- Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes (Bloc 1)

## Objectifs, contenus : année 2

## MISSION D'APPUI

### S4 : Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement (Blocs 3 et 4)

- Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Bloc 3 et 4)
- Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé (Bloc 3 et 4)
- Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées (Bloc 3)
- Développer des stratégies d'information et la communication externe (Bloc 4)

### S5 : Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement (Blocs 3 et 4)

- Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son domaine (Bloc 3)
- Développer et faire vivre des partenariats (Bloc 3)
- Favoriser des démarches exploratoires et créatives (Bloc 4)
- S'inscrire dans un processus d'amélioration continue (Bloc 4)

### S6 : Contribuer au développement de l'établissement (Blocs 3 et 4)

- Analyser les pratiques professionnelles dans un contexte d'organisation apprenante (Bloc 4)
- Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant (EFT)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Informations pratiques

## 1<sup>ère</sup> année de formation

**Session S1**  
5 jours  
23 au 27 septembre 2024

**Session S2**  
5 jours  
6 au 10 janvier 2025

**Session S3**  
5 jours  
7 au 11 avril 2025

## 2<sup>ème</sup> année de formation

**Session S4**  
5 jours  
Novembre 2025

**Session S5**  
5 jours  
Janvier 2026

**Session S6**  
5 jours  
Mai 2026

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

**Responsable administrative du parcours :**

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** contacter la responsable administrative du parcours.





# Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT

Préparation à la certification de « Coordinateur  
opérationnel dans des établissements éducatifs  
scolaires et/ou de formation »

**Public :** La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs  
Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques  
nouvellement nommés.

## Prérequis pour suivre ce parcours :

↳ Accord du chef d'établissement

↳ Diplôme de niveau 6

↳ Exercer la fonction au moment de la formation



# Parcours DDFPT

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM, est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n° 37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

## Validation des Blocs de compétences

Au cours de la formation, deux blocs de compétences font l'objet d'une validation :

Mission d'expertise : Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 1

Mission d'appui : Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 3

Après la formation, dans le cadre d'un parcours spécifique personnalisé sur un an, les DDFPT peuvent valider l'ensemble des blocs restants pour obtenir la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus

### **Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité**

#### **Le DDFPT conscient des enjeux et de l'étendue de sa mission (Blocs 3,1 )**

- S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique (Bloc 3)
- Identifier les missions du DDFPT (Bloc 3 et 1)
- Poser le diagnostic du secteur d'expertise (Bloc 1)
- Contribuer à l'utilisation et l'optimisation des moyens au service du projet (Bloc 1)
- Situer les enjeux de sa mission d'appui au dirigeant (Bloc 3)

### **Regroupement 2 : Piloter et coordonner un secteur d'expertise**

#### **Le DDFPT pilote de son secteur d'activité (Blocs 1et 3)**

- Se situer en relation aux autres et en responsabilité (Bloc 3)
- Interroger l'exercice de la responsabilité et contribuer au processus de décision(Bloc 3)
- Développer des partenariats (Bloc 3)
- Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes (Bloc 1)
- Piloter et développer son secteur d'activités (Bloc 1)

### **Regroupement 3 : Contribuer à un processus d'amélioration continue**

#### **Le DDFPT garant de la qualité de son secteur d'expertise (Bloc 1)**

- Contribuer à la gestion de son secteur d'expertise (Bloc 1)
- Veiller à mettre en place des processus qualité (Bloc 1)
- Mettre en place des délégations (Bloc 1)
- Piloter des dispositifs de formation ( Bloc1)
- Mesurer l'impact du climat scolaire (Bloc 1)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Stage d'observation

## Objectifs

- Observer et analyser le pilotage du DDFPT
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'un secteur d'activité en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Observer et analyser la façon dont le DDFPT est en appui et conseil au Chef d'établissement
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le DDFPT se situe et situe son secteur d'activité en réseaux

**Durée : 2 jours, 14 heures,**  
2 journées-perlées ou  
groupées–

**Lieu : choisi par le stagiaire**  
**en dialogue avec son Chef**  
**d'établissement**

**Période : sur l'année de**  
**formation**

**Coût pédagogique 0€**  
**Pas de prise en charge des**  
**frais annexes.**

## Modalités administratives

La convention est à retirer auprès du CTPN <https://www.ctpn.asso.fr> après le démarrage de la formation.





# Informations pratiques

## Regroupement 1

Du lundi 23  
au  
vendredi 27 septembre 2024

## Regroupement 2

Du lundi 20  
au  
vendredi 24 janvier 2025

## Regroupement 3

Du lundi 24  
au  
vendredi 28 mars 2025

Stage Pratique de 14 heures  
soit 2 journées-perlées ou  
groupées)  
pour s'ouvrir à un autre contexte  
et à d'autres pratiques.

Durée totale du parcours de formation : 15 jours soit 105 heures

Coût indicatif total de la formation : 3 685,00 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations :

Formiris pour les enseignants non salarié CPF

Akto – CPF (sous réserve) ou Fonds propres pour les salariés de droit privé

**Le dossier de candidature à compléter par le Chef d'établissement est téléchargeable sur le site de l'ECM en juin de chaque année scolaire.**

**Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers pour un démarrage à la rentrée scolaire suivant l'inscription (date regroupement 1)**

**Responsable administrative du parcours :**

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**  
contacter la responsable administrative du parcours.



# Formation initiale des Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique

Préparation à la certification de  
« Coordinateur opérationnel dans des  
établissements éducatifs scolaires  
et/ou de formation »

**Public :** Chargés de mission en direction diocésaine, délégué de tutelle, adjoint au directeur diocésain

## Prérequis pour suivre ce parcours

- ✚ exercer ou se préparer à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique
- ✚ être dans l'exercice d'une responsabilité la seconde année du parcours pour pouvoir valider
- ✚ Diplôme de niveau 6



# Parcours des chargés de mission en DDEC

## Visées et principes du parcours de formation

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et prend appui sur le texte adopté par le comité National de l'Enseignement catholique du 24 juin 2021 « Statut des chargés de mission ».

Une formation professionnelle :

- La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.
- La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :
  - Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
  - Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
  - Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.



# Parcours des chargés de mission

## Année 1

### Module M1 (5j)

Se situer dans son secteur d'activités

### Module M2 (5j)

Piloter des projets

### Module M3 (5j)

Coordonner son secteur d'activités

## Année 2

### Module M4 (5j)

Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités

### Module M5 (5j)

Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse

### Module M6 (5j)

Promouvoir le projet et accompagner la diversité

Un stage (3j) dans une autre réalité diocésaine

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle





# Organisation du parcours

## Objectifs et contenus

### Année 1

#### Module 1 - **Se situer dans son secteur d'activités (Bloc 1)**

- Prévoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes et des équipes
- Elaborer un diagnostic de son secteur d'activités
- Situer son action dans un contexte éducatif et pédagogique analysé

#### Module 2 - **Piloter des projets (Bloc 2)**

- Constituer et animer des équipes projets
- Mettre en œuvre et en accompagnant des projets
- Mettre en œuvre des plans d'actions

#### Module 3 - **Coordonner son secteur d'activité (Bloc 1)**

- Assurer une veille dans son champ d'expertise
- Mobiliser les équipes
- Assurer la gestion de son secteur d'activités en cohérence avec la gestion globale de l'organisation

### Année 2

#### Module 4 - **Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités (Blocs 3 et 4)**

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations diocésaines au sein du réseau des établissements (Bloc 3)
- Elaborer des stratégies de communication (Bloc 3)
- Développer des partenariats (Bloc 4)
- Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (bloc 3 et 4)

#### Module 5 - **Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse (Blocs 3 et 4)**

- Participer à l'élaboration et la conduite de choix stratégiques pour le développement d'une culture commune (Bloc 4)
- Favoriser les démarches d'innovation (Bloc 4)
- Contribuer aux processus de décisions (Bloc 4)
- Participer à l'exercice de la tutelle (Bloc 4)
- Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation en territoire (bloc 4)

#### Module 6 - **Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité (Dossier professionnel)**

- Cultiver le sentiment d'appartenance dans l'animation du diocèse (épreuve finale transversale)
- Analyser et rendre compte de sa pratique professionnelle (épreuve finale transversale)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



## Informations pratiques

### Module M1

18 au 22 novembre 2024

### Module M2

3 au 7 mars 2025

### Module M3

16 au 20 juin 2025

### Module M4

5 jours en décembre  
2025

### Module M5

5 jours en mars 2026

### Module M6

5 jours en juin 2026

Stage dans une autre direction diocésaine – 3 jours en année 2

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 € pour les 2 années

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : CPF (sous réserve) — Akto — Fonds propres

**Le projet d'inscription étant validé par le directeur diocésain auprès de l'ECM**

### Conditions d'envoi en formation :

- Etre en poste ou être identifié par le Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 2009 dans la partie 3.2 "Formation" : "Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance."
- Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

### Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.**



## Deux voies pour la préparation aux certifications : voie de la formation voie de la Validation des Acquis de l'Expérience

### La voie de la formation

*Comme expliqué dans les pages précédentes,, nos certifications peuvent être préparées par la voie de la Formation*

- *Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
- *Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*

*La formation s'appuie :*

- *Sur les pratiques professionnelles développées et/ou à développer par les stagiaires*
- *Sur les différents champs d'expertise des stagiaires*

*Pour permettre la construction des compétences, les parcours prévoient :*

- *Des temps de présentiels*
- *Un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification*
- *Un travail à distance pendant les intersessions en utilisant un environnement numérique de partage*

### La voie de la VAE

*Si vous pouvez justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification, vous pouvez faire le choix de présenter la certification par la voie de la VAE.*

*Les démarches se font en ligne sur le site du certificateur :*

*SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>*

*Une fois l'étape de recevabilité faite et acceptée par le certificateur, l'ECM propose un accompagnement à la démarche de validation des acquis de l'expérience.*

*Voir pages suivantes.*



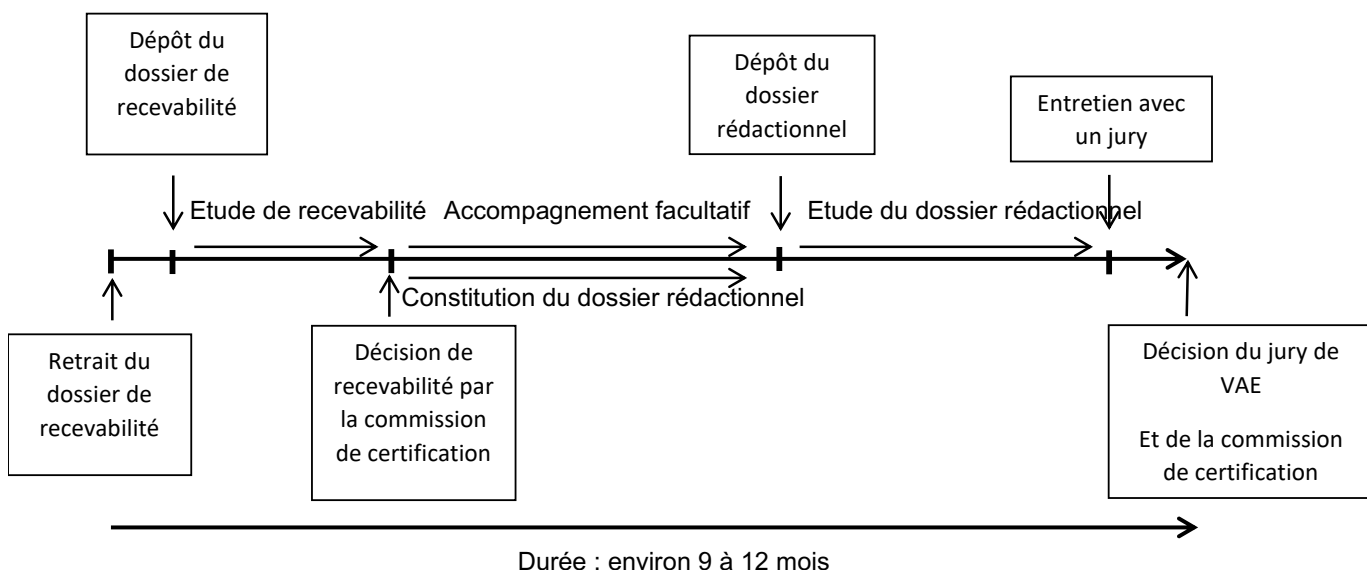
# Présentation de la certification par la voie de la VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est la possibilité pour des personnes ayant une expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, de solliciter l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Extrait de l'article L335-5 du code de l'éducation : « La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est d'un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non. »

Extrait de l'article R335-7 du code de l'éducation : « La procédure de validation des acquis de l'expérience comprend une étape de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience et une étape d'évaluation par le jury, organisées par l'autorité administrative, l'établissement ou l'organisme qui délivre la certification, ci-après dénommés " l'organisme certificateur ".

Quelles sont les principales étapes d'une démarche de VAE ?



Les démarches se font en ligne sur le site du SGEC :  
<https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>





## Accompagnement à la VAE pour les certifications de Coordinateur opérationnel et de dirigeant

### Objectifs

Guider le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience :

- Aider le candidat à valoriser ses expériences
- Faciliter la construction du dossier rédactionnel
- Accompagner la démarche d'écriture
- Préparer à l'entretien avec le jury de validation.

### Contenus

- Analyse de l'expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

### Modalités pédagogiques

Le candidat bénéficie d'un suivi personnalisé et formalisé dans un contrat d'accompagnement.

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance et peut comporter des ateliers collectifs.

### Public, prérequis, durée et tarif

**Public** : Toute personne pouvant justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification.

**Prérequis** : Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le certificateur

(SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/> )

**Durée indicative** : 15 à 24 heures selon le contrat d'accompagnement établi.

**Tarif** : Financement lié à la convention établie avec le candidat au moment du premier entretien.

Prise en charge possible par un Opco.

**Responsable administrative** : Claire Veret [c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr) (Ligne directe : 01 55 48 04 67) Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative



# Formation continue des responsables Education inclusive



# Formation continue des Responsables Education inclusive

## 3 journées nationales

**Public :** personnes ayant en charge le suivi des établissements dans le cadre de la mise en place de l'éducation inclusive

**Prérequis pour suivre ce parcours de formation :**

↳ Etre référent Education inclusive pour une direction diocésaine

Cette formation est organisée dans un partenariat Ecole des Cadres Missionnés, Pôle Éducatif, Pédagogique et Pastoral du SGEC et Formiris fédéral.





# Organisation de la formation

## •Public concerné et prérequis

Responsables diocésains de l'accompagnement des établissements en poste dans la mise en œuvre d'une éducation inclusive (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap, prise en compte des besoins éducatifs particuliers)

## Objectifs

- Actualiser ses pratiques au regard des évolutions scientifiques, des textes réglementaires et des réformes
- Situer son action dans le cadre des orientations de l'Enseignement catholique et des projets diocésains
- Faire culture commune : mutualiser les pratiques et co-construire des démarches et des outils
- Développer des compétences d'animation et de pilotage
- Inventer des modes d'accompagnement des équipes de terrain à partir de l'analyse de situations professionnelles
- Animer, organiser et gérer un réseau d'enseignants spécialisés et ressource

## Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Apports scientifiques
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes au cœur du projet diocésain

## Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

## Modalités d'évaluation

- feedback de fin de session
- Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

## Informations pratiques

Lieu : ECM  
2 rue Chaintron  
92120 Montrouge

Durée de la formation : 3 jours, soit 18 heures

Dates :  
12 au 14 mars 2025  
Coût : 630 €

Prises en charge possibles : Formiris – Akto – Fonds propres

Dossiers d'inscription envoyés en octobre

## Responsable administrative :

Claire Veret [c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr) (Ligne directe : 01 55 48 04 54)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative





# Formation Continue des Responsables SEGPA





# Organisation de la formation

## Public concerné et prérequis

Responsables SEGPA en poste ou faisant fonction

## Visées

- Garantir l'actualisation des pratiques professionnelles
- S'inscrire en réseau et faire vivre le collectif

## Objectifs

- Contribuer au développement de l'identité professionnelle
- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif.
- Se situer dans le projet de l'Enseignement catholique
- Développer des compétences d'animation et de pilotage adaptées aux enjeux actuels

## Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes

## Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

## Informations pratiques

Lieu :

Espace Montalembert  
2 rue Chaintron  
92120 – MONTROUGE

Durée de la formation :  
3 jours, soit 18 heures

Dates :

Du 9 au 11 décembre  
2024

Coût : 630€

Prises en charge  
possibles : Formiris –  
Akto – Fonds propres

Dossiers d'inscription  
envoyés en octobre

## Modalités d'évaluation

- feedback de fin de session
- Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

**Responsable administrative :** Claire Veret [c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative





# Formation à l'accompagnement en situation professionnelle





# Organisation de la formation

## Public concerné et prérequis

Tout responsable, agissant en établissement scolaire, en Institut de formation, en direction diocésaine, ayant en charge une mission d'accompagnement de personnes ou d'équipes.

## Visées

- Accompagner une personne, c'est lui permettre de se décentrer d'elle-même, de trouver en elle la sûreté nécessaire pour prendre la responsabilité des décisions.
- L'accompagnement professionnel vise à développer le potentiel personnel et professionnel de celui qui est accompagné.
- Pour l'accompagnateur, il ne s'agit ni de faire à la place, ni de conseiller, mais de favoriser le développement personnel et de permettre à la personne d'être répondante de la situation qui lui est impartie dans le cadre de sa responsabilité.

## Objectifs

- Intégrer une éthique et une déontologie de l'accompagnement
- Acquérir les compétences à l'accompagnement dans le champ professionnel
- Apprendre à mener un entretien d'accompagnement
- Apprendre à gérer un groupe d'accompagnement dans le champ de l'analyse des pratiques
- Comprendre le psychisme humain et les implications dans la vie professionnelle.
- Développer des compétences dans le champ spécifique de l'accompagnement par l'écrit

## Contenus

- Ethique et anthropologie de l'accompagnement
- Démarches et pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Connaissance de soi et des autres

## Modalités pédagogiques et évaluation

- Analyse des pratiques
- Etudes de cas
- Production collective d'outils et de démarches
- Questionnaire de satisfaction

## Informations pratiques

Lieu :

Espace Montalembert  
2 rue Chaintron  
92120 – MONTRouGE

Durée de la formation :  
7 jours, soit 49 heures

Dates :

17 et 18 décembre 2024  
7 au 09 janvier 2025  
05 et 06 juin 2025

Coût : 1470€

Prises en charge  
possibles : Formiris –  
Akto – Fonds propres

Dossiers d'inscription  
envoyés en septembre

**Responsable administrative :** Claire Veret  
[c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :  
contacter la responsable administrative





# Formation initiale des directeurs diocésains





# Organisation de la formation initiale Directeurs diocésains

## Public concerné et prérequis

Les directeurs diocésains nouvellement nommés par leur évêque

## Objectifs

- La formation a pour but de faciliter la prise en main par les nouveaux directeurs diocésains de leur nouvelle posture et fonction:
  - Assurer l'animation ecclésiale de son diocèse
  - Assurer l'exercice de l'autorité de tutelle
  - Assurer l'accompagnement de chaque Chef d'établissement au sein du corps des CE  
L'animation ecclésiale
  - Avoir un pilotage politique et stratégique
  - Assurer La promotion et la représentation de l'Enseignement Catholique auprès des partenaires externes
  - Manager l'équipe diocésaine
  - Développer la collaboration avec les pairs

## Contenus

- Outils techniques de pilotage spécifiques (commission de l'emploi, gestion des moyens, tutelle etc...)
- Approche du leadership spécifique à la fonction
- Approche fondamentale et théologique de la mission de délégué épiscopal
- Sujets éthiques et d'actualité

## Modalités pédagogiques et évaluation

- interventions d'experts
- Etudes de cas et analyse des pratiques
- Production collective d'outils et de démarches
- Questionnaire de satisfaction

## Informations pratiques

Lieu :

Espace Montalembert  
2 rue Chaintron  
92120 – MONTROUGE

Durée de la formation : 9 sessions de 2 jours sur deux ans, 126 heures.

Dates :

11 et 12 juillet 2024  
14 et 15 octobre 2024  
11 et 12 décembre 2024  
20 et 21 mars 2025  
11 et 12 juillet 2025

Coût total pour 2 années : 4410 €

Prises en charge possibles : Akto – Fonds propres

Dossiers d'inscription envoyés en juin

**Responsable administrative :** Claire Veret  
[c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative





# Informations Générales





# L'ECM

## Nombre de stagiaires accueillis dans nos parcours

### Evolution des effectifs par dispositif depuis 2011-2012

|                                                        | DISPOSITIFS                                               | 2011-2012  | 2012-2013  | 2013-2014  | 2014-2015  | 2015-2016  | 2016-2017  | 2017-2018  | 2018-2019  | 2019-2020  | 2020-2021  | 2021-2022  | 2022-2023  |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Formation certifiante<br/>Titre Dirigeant</b>       | Parcours Préalable                                        | 85         | 88         | 77         | 92         | 73         | 62         | 67         | 63         | 63         | 65         | 60         | 59         |
|                                                        | Parcours Post Nomination                                  | 49         | 41         | 57         | 56         | 52         | 45         | 60         | 58         | 41         | 43         | 50         | 47         |
|                                                        | Parcours nouveaux CE nommés sans formation préalable      | 47         | 43         | 43         | 51         | 42         | 61         | 49         | 50         | 36         | 54         | 49         | 77         |
| <b>Formation certifiante<br/>Coordinateur</b>          | Cadres de Direction                                       |            |            | 47         | 43         | 41         | 29         | 30         | 30         | 31         | 30         | 30         | 31         |
|                                                        | DDFPT                                                     |            |            |            |            |            |            |            | 25         | 25         | 25         | 28         | 39         |
|                                                        | CD - Parcours personnalisé                                |            |            |            |            |            |            |            |            |            | 5          | 4          | 6          |
|                                                        | Chargés de mission                                        | 24         |            | 17         |            | 18         | 18         | 13         | 14         | 18         |            | 27         | -          |
| <b>Parcours certifiant<br/>Territoires d'Outre mer</b> | Polynésie                                                 |            |            |            |            |            | 24         | 22         | 31         | 31         | 31         | -          | -          |
|                                                        | Nouvelle Calédonie CE                                     |            |            |            |            |            |            |            | 18         |            | 16         | -          | -          |
|                                                        | Nouvelle Calédonie Chargés de mission                     |            |            |            |            |            |            |            | 21         | 18         | 18         | -          | -          |
|                                                        | Antilles-Guyane- Coordinateurs                            |            |            |            |            |            |            |            | 32         |            |            |            | 22         |
| <b>Formation qualifiante</b>                           | DDFPT (chefs de travaux) - Année 1                        | 22         | 19         | 22         | 14         | 22         | 25         | 25         |            |            |            |            |            |
|                                                        | DDFPT (chefs de travaux) - Année 2                        | 20         | 20         | 5          | 17         | 8          | 25         | 22         | 17         |            |            |            |            |
| <b>Autres dispositifs en formation continue</b>        | Parcours de Détermination                                 | 94         | 97         | 97         | 97         | 75         | 89         | 102        | 123        | 146        | 133        | 148        | 145        |
|                                                        | Chargés de mission Formation Continue                     | 20         | 6          |            |            |            | 10         |            |            |            |            |            | 15         |
|                                                        | Directeurs diocésains                                     |            | 12         | 7          | 11         | 8          | 5          | 10         | 8          | 9          | 3          | 9          | 11         |
|                                                        | Responsables Education inclusive                          | 54         | 53         | 53         | 58         | 59         | 63         | 65         | 57         | 52         | 64         | 56         | 62         |
|                                                        | Responsables SEGPA - Formation Continue                   | 41         |            | 30         | 32         | 36         | 30         | 23         | 16         | 23         | 20         | 28         | -          |
|                                                        | Formation à l'accompagnement en situation professionnelle |            |            |            | 10         | 12         | 12         | -          | -          | 14         | -          | 25         | 20         |
|                                                        | Analyse des pratiques professionnelles - Cadres EC        |            |            |            |            |            | 9          | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| <b>Dispositifs suite à appel d'offres</b>              | CE Multi-sites (HDF)                                      |            |            |            |            |            |            |            |            | 20         | 10         | 10         | 21         |
|                                                        | BOPEC Antilles - Guyane                                   |            |            | 17         |            | 22         |            |            | 22         |            |            |            |            |
|                                                        | BOPEC Normandie                                           |            |            |            | 14         |            |            |            |            |            |            |            |            |
|                                                        | BOPEC PACA - Méditerranée                                 |            |            |            |            | 26         | 28         | 28         | 28         | 22         | 16         | 21         | 26         |
|                                                        | BOPEC PCA - Champagne Ardennes                            |            |            |            | 30         |            |            |            |            |            |            |            |            |
|                                                        | BOPEC Auvergne Rhône Alpes                                |            |            | 56         | 34         | 37         | 35         | 34         | 36         | 37         | 35         | 31         | 26         |
|                                                        | BOPEC Centre - Poitou - Charentes                         | 22         | 23         |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |
|                                                        | <b>TOTAL</b>                                              | <b>478</b> | <b>402</b> | <b>528</b> | <b>559</b> | <b>531</b> | <b>570</b> | <b>550</b> | <b>649</b> | <b>586</b> | <b>568</b> | <b>576</b> | <b>607</b> |





# Nos partenaires

L'ECM travaille de façon privilégiée avec les organismes et associations de l'Enseignement catholique qu'elle associe à la formation :

- Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC)
- Directions diocésaines de l'Enseignement catholique
- Union des réseaux congréganistes de l'Enseignement catholique (URCEC)
- Les 5 instituts catholiques
- Fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique (FNOGEC)
- Conseil national de l'Enseignement agricole privé (CNEAP)
- Organisations professionnelles de chefs d'établissement : SNCEEL, SYNADIC, SYNADEC, UNETP, UNEAP
- Organisations salariales : FEP-CFDT, SNEC-CFTC, SPELC.
- Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique (ISFEC)
- Institut de formation de l'Enseignement agricole privé (IFEAP)
- Réseau national de l'enseignement supérieur privé (RENASUP)
- Association des parents de l'enseignement libre (APEL)
- Fédération sportive au service de l'Enseignement catholique (UGSEL)
- Association nationale des chargés de mission (ANCM)
- Association des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (CTPN)
- Association nationale des responsables Segpa de l'Enseignement catholique (ARSEC)
- Association nationale des psychologues de l'Enseignement catholique (ANPEC)
- Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (ADDEC)

Elle collabore également avec des organismes privés ayant une expertise dans les domaines du pilotage, du management, de la gouvernance d'organisations à visée éducative :

- Cabinets de consultants et de coaching
- Organismes de formation
- Associations et entreprises

## Partenaires financeurs :

- Formiris
- OPCO Akto
- Établissements scolaires

Partenaire qualité



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
**actions de formation**  
**VAE**



## CONTACTS

Jean-Jacques ELETUFE, Directeur  
[jj-eletufe@enseignement-catholique.fr](mailto:jj-eletufe@enseignement-catholique.fr)

Dominique CAMPANA, Responsable de formation  
[d-campana@enseignement-catholique.fr](mailto:d-campana@enseignement-catholique.fr)

Denis HERBERT, Responsable de formation  
[d-herbert@enseignement-catholique.fr](mailto:d-herbert@enseignement-catholique.fr)

Frédérique MARGUERIN, Responsable de formation  
[f-marguerin@enseignement-catholique.fr](mailto:f-marguerin@enseignement-catholique.fr)

Myriam BOUTRUCHE, Assistante  
[m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

Anne RODRIGUEZ, Assistante  
[a-rodriguez@enseignement-catholique.fr](mailto:a-rodriguez@enseignement-catholique.fr)

Claire VERET, Assistante  
[c-veret@enseignement-catholique.fr](mailto:c-veret@enseignement-catholique.fr)

### Accessibilité

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter la responsable administrative du parcours, qui relaiera la demande auprès du référent handicap : Denis Herbert.

